

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>24129</b></p>
---	--	---

**SEANCE du : 24 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 juin 2024.

**ETAIENT PRESENTS**

Thierry BAUDOIN	Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU, jusqu'à 20h00	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Anita BRIFFE	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, à partir de 19h15	Jean-François MORIN, à partir de 19h05	

**POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES**

Rodolph THIBAudeau, pouvoir à Constance MACKOW	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Philippe ROBIN
Jean-François MORIN, pouvoir à Hélène BROSSEAU jusqu'à 19h05	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, jusqu'à 19h15	Sandrine DELUGEAU, à partir de 20h00

**Secrétaire de séance :** Arnaud PRINTEMPS, assisté des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



**Souscription d'un emprunt de 1 700 000 €**

Jean-François MOREAU présente le dossier.

Le budget primitif 2024 a été voté le 18-03-2024. Il est prévu une enveloppe de 3 500 000 € pour le budget principal.

Dans un premier temps, il a été demandé aux banques de faire des propositions pour un emprunt de 1 700 000 €, aux conditions suivantes :

- Soit à taux fixe sur une durée de 20 ans avec une périodicité trimestrielle
- Soit à taux variable sur 20 ans avec une périodicité trimestrielle

Accusé de réception en préfecture  
 079-217900497-20240626-DG\_DEL\_2024\_129-DE  
 Date de télétransmission : 26/06/2024  
 Date de réception préfecture : 26/06/2024

**Récapitulatif des propositions de financement pour un emprunt de 1 700 000 €**  
**BUDGET PRINCIPAL**  
**Conseil municipal du 24 Juin 2024**

	Caisse d'Épargne	Crédit Mutuel	La Banque Postale		
Durée	20 ans	20 ans	20 ans et 3 mois	20 ans	25 ans
Taux	Taux du livret A + Marge = 4,25% Taux du livret A = 3% au 01/08/2023 Marge 1,25%	taux fixe : 3,90%	Tranche 1: 7 ans et 3 mois taux fixe à 3,82% Tranche 2: 13 ans taux euribor 3 mois préfixé + 0,95% = 4,882% valeur de l'euribor 3 mois au 19/06/2024 : 3,712	Taux fixe : 3,63%	taux fixe : 3,61%
Echéance	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle
Montant des échéances	Non Communiqué	30 702,47 €	La première Échéance: 29 954,66 € à titre indicatif	29 981,19 €	25 881,39 €
Total des frais financiers	Non communiqué	756 197,60 €		700 380,78 €	890 014,19 €
Type d'amortissement	Progressif à échéances constantes	Progressif à échéances constantes	Progressif	Progressif à échéances constantes	Progressif à échéances constantes
Frais de dossier	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €
Charte Gissler	GISSELER 1-A	GISSELER 1-A	GISSELER 1-A	GISSELER 1-A	GISSELER 1-A

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- DE VALIDER la proposition de la Banque Postale sur 20 ans telle que présentée ci-dessus
- D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
 Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Arnaud PRINTEMPS



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture  
 079-217900497-20240626-DG\_DEL\_2024\_129-DE  
 Date de télétransmission : 26/06/2024  
 Date de réception préfecture : 26/06/2024